

## Le mot du Maire

### Une Commune attractive et recherchée, un enjeu du quotidien

Anor recèle de nombreux atouts dans beaucoup de domaines. Son originalité environnementale n'est plus à démontrer ! Quelque soit l'endroit où vous vous trouvez, il y a toujours un ou plusieurs points d'intérêt à découvrir et à apprécier.

En 2021, l'édito valorisait la richesse patrimoniale des infrastructures de services, de l'agriculture, de la forêt, de l'eau hyper présente, des reconversions, des orientations réellement tournées vers le 21<sup>ème</sup> siècle par des innovations reconnues et exemplaires.

Aujourd'hui, regardons la Commune d'Anor sous un autre angle. Depuis une trentaine d'années, maintenant cette dernière s'est attachée à reconquérir son « habitat » à partir d'un diagnostic ô combien affligeant et éloquent.

De nombreux bâtiments inhabités, insalubres, indécents, des lieux non entretenus, des friches pénalisantes ressortaient de l'étude cadre de vie lancée, tout en laissant place à des pistes de traitement dans le temps.

Avec courage et détermination, il a fallu s'y atteler, retourner les manches et à ce jour, les résultats obtenus provoquent légitimement la fierté de la population.

La palette des actions menées, que ce soit dans l'acquisition-réhabilitation, dans la rénovation, dans la construction de résidence en locatifs, dans la création d'une résidence services, dans l'accès à la propriété maîtrisée (PSLA) ou individuelle, tout a été engagé afin de mettre ou de remettre sur le marché de la location plus de 120 logements.

L'attractivité d'une Commune se mesure à partir de plusieurs paramètres dont le « parcours résidentiel ». Ce choix affiché a bousculé incontestablement « l'image de la Commune » et a permis de lui redonner une place perdue avec le temps dans notre territoire.

L'habitat de qualité, respectueux de la famille hébergée, économe en énergie, adapté et accessible reste un objectif majeur et une orientation sans concession pour une qualité de vie remarquable.

**Une politique volontariste** accompagne par ailleurs les propriétaires au-travers du traitement des façades (160 à ce jour), du PIG « habiter mieux », du financement de la pose de panneaux photovoltaïques (auto-consommation).

À côté de ce confort en perpétuelle évolution, les nombreux services apportés dans tous les domaines complètent le « bien-être » du quotidien des habitants.

Restant à votre écoute,

**Jean-Luc PERAT**  
Maire d'Anor